# Bornes véhicules électriques

La Communauté d’agglomération Val Parisis équipe son territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. 82 équipements accessibles au public ont été déployés sur les 15 communes. L’objectif : encourager la mobilité électrique des habitants.

A Sannois aujourd'hui, on compte 6 bornes pour véhicules électriques. Chaque borne est équipée de 2 points de charge, lente près des gares et accélérée en centre-ville, permettant à deux véhicules de se recharger en même temps. Compatibles avec le plus grand nombre de formats, les bornes de recharge sont accessibles à tous grâce à un badge à commander en ligne.

**Les propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables peuvent stationner gratuitement dans les secteurs de stationnement payant sur le territoire.**

Complémentaire de la recharge privative à son domicile ou sur son lieu de travail, la recharge publique sur voirie permet à l’utilisateur d’une voiture électrique de récupérer tout ou partie de l’autonomie de sa batterie, le temps d’une course ou d’un rendez-vous.

## Service développement durable

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
95110
Sannois
01 39 98 20 74
developpement.durable@sannois.fr
Document(s)
Mode d'emploi des bornes
Liens utiles
Plus d'infos de l'agglo